

CR de l'AG de "L'université volante" du 7 juillet 2018

<p>Au Bar Commun le 7 juillet 2018</p> <p>Séance du matin 10h30/13h30</p> <p>30 participant-e-s à peu près</p> <p>Animateur: Juliette</p> <p>Donneur de parole : Laure</p> <p>Secrétaire de séance: Jacques et Pascal</p>	<p>Séance de l'après midi</p> <p>3 ateliers avec 10 participant-e-s en moyenne</p> <p>Animateurs/trice : Bruno, Juliette, Pascal</p> <p>Secrétaires de séance : les mêmes</p>
---	---

Ordre du jour

O.D.J séance du 7 juillet:

1. Travail sur le contenu des statuts de l'assos (Bruno)
2. Lancement du questionnaire en ligne pour notre public (Juliette)
3. Nos projets de formations (Pascal)

Première partie de la réunion : plénière

Lecture du [compte rendu de la séance du 30 juin](https://universite-volante.frama.wiki/ag003#cr_universite_volante_30_06_matin_le_consulat) :

https://universite-volante.frama.wiki/ag003#cr_universite_volante_30_06_matin_le_consulat

Le site wiki est [ici](https://universite-volante.frama.wiki) : <https://universite-volante.frama.wiki>

Travail de contenu de l'association

Projets de formation

Question sur les entrées en recherche

Un compte rendu par groupe.

Statuts: Bruno
Formulaire "publics de l'UV": Juliette
Recherche-enseignement: Pascal/Jacques

Niveau de houle de la semaine: houle numérique
Savoir quand on peut réellement commencer ? Sept, oct ou nov 2018 ou rentrée 2019?

Laure de Nanterre : 2 personnes gèrent les sans fac à Nanterre. Le but est de forcer les inscriptions.
Il faudrait que la Volante ne soit pas en contradiction avec les actions qu'il y aura dans les facs en septembre.

Pascal:
Un des points d'ordre du jour important est de savoir ce que l'on fait à la rentrée et décider la communication.
Est ce que le site actuel nosfacsnoshantiers entre en déshérence?

Bruno :
Les hébergements ont été faits sur des serveurs faits pour d'autres objets. Le site est hébergé sur le site RogueESR à Toulouse et les mails sur le site Vernant.
Cette partie là est sous contrôle mais seules 4 personnes sont impliqués dans la logistique informatique.

XX?: questions
Pourquoi le site doit être hébergé par un hébergeur payant?

Bruno : ceux qui se sont proposés ont l'habitude d'outils (service de l'autre) et sont donc plus performants sur ces outils.
Pour la page web, Olivier Berné a l'habitude de wordpress et proposition gratuite par la quadrature.

Jacqueline:
Problème sur les outils

Juliette:
Sur la quadrature du net, il faut faire attention car il existe des contrôles particulièrement en Allemagne. Ils seraient tous fichés S ???.
Un point des différents outils:
Discord: outil utilisé par les gamers, permet de gérer plus facilement les conversations.

Jacques:
Rôle de chacun des outils ? discord, wiki, site web, mail....
Structure et rôle du national versus le local.

Pascal:

Il serait bien d'avoir un résumé des discussions sur discord et de le poser sur la mailing list.

Articulation entre université volante et le local. Opposé au fait d'opposer le central et le local.

On ne peut avoir une université paris-centre qui serait l'université volante. Travailler sur une structure associative université volante unique qui peut intégrer les actions locales (association ou composantes expérimentales)

.

Jacqueline:

Confusion entre un projet pédagogique et les ancrages dans différents lieux.

Il faut une seule AG qui entraîne les gens perdus dans les différentes régions.

Bruno.:

Il me semble totalement délirant d'avoir un fonctionnement avec inscription avant décembre ou janvier.

Pendant ce temps, il pourrait y avoir un agenda d'événements utilisant le label la volante.

On pourrait utiliser des gens avec une certaine notoriété pour agréger des populations.

Juliette:

Il faut faire quelque chose au moins pour rassurer les lycéens exclus à cause de parcoursup.

L'objectif serait le 15 septembre. Il faudrait être capable de bouger pour être au plus près géographiquement des étudiants.

Xxx:

Utilisation du label. Comment faire pour demander et valider l'utilisation du label ?

Mme YYY:

Décentralisation. Expérimentation de Saillans. Il serait intéressant de voir ce qui se fait.

Prof retraité BTS:

Partisan de démarrer dès le mois de septembre surtout en considérant qu'il existe déjà deux universités issus de nuits debouts.

Pascal:

Pour un label, il faut une charte et il faut adhérer à l'association.

Partisan d'un modèle constructiviste.

Possibilité de cours en septembre est compliqué.

Favorable de se donner un objectif vers 15 octobre.

Suivre des cours avec label la volante et qui ne donnent pas de diplomation.

Discussion sur le diplôme.

Jacqueline:
Faire des diplômes d'université.

Jacques : pour un droit d'accès à l'éducation garanti par l'Etat; le mot "université" est garanti par l'état. Avoir une réflexion sur le concept de diplomation.
La diplomation pourrait être le chef d'oeuvre.

XXX:
Si on a un ensemble de cours dans différentes parties de la France, on pourrait avoir un véritable compagnonnage.

Jacques : Difficile de construire une université; mais des structures de formations, ou peut-être institut de formation; sur l'école 42 : créée par Niel, patron Free. Méthode EPITEC. Investisseur, marché de l'éducation.

Jacqueline :
On abandonne le concept d'université.

Bruno A.:
Choisir la date de la prochaine réunion.

Pascal:
UPEC très bien (créteil)
Dernière semaine d'août ou 1er septembre.

Bruno A.:
Grande assemblée plutôt fin septembre

Juliette:
Dès que l'on pourra dire, marquer vos disponibilités.
Semaine d'août pour un bilan de l'été

ZZZ:
Sur l'UPEC, administration provisoire.

Pascal:
Dernière semaine août, le mercredi.
Le consulat serait ouvert.
On peut viser le 29 août. On peut viser une ou deux autres possibilités de lieux (maison des associations).

Bruno A.:
Il faut pouvoir réserver le lieu aujourd'hui.

XXXX:

Il fait beau fin août et on peut faire la réunion dans un parc. Par exemple, la courneuve.

Bruno:
Qui peut s'en charger ?

Laure:
Appel à lieu ?

Bruno:
Une association soeur peut faire une réservation dans une maison des associations
On peut demander aussi aux grands voisins (13ième)
La date serait le mercredi 29 août.
Le 22 septembre : AG avec tous les proposant d'heures de cours

Laure: Passage en commission

Seconde partie de la réunion : réunions en commissions

Commission N° 1 : Rédaction des statuts de l'association

NB : Copie ci-dessous d'une version élaborée en séance. Elle n'est pas finalisée.

STATUTS de l'association L'Université volante

Article 1 : constitution et dénomination

Il est formé une association dénommée : « L'Université volante », régie par les dispositions de la loi du 1er juillet 1901, du décret du 16 août 1901 et des présents statuts.

Article 2 : objet et moyens d'action

L'association L'Université volante a pour objectif de redonner à l'enseignement supérieur public son rôle d'émancipation et de formation du plus grand nombre possible de personnes en leur ouvrant l'accès aux biens communs des savoirs, des pratiques et de leurs transmissions.

Article 3 : ressources

Les ressources dont bénéficie l'association sont les cotisations acquittées par ses membres, les dons manuels, ainsi que toute autre ressource ou subvention qui n'est pas interdite par les lois et règlements.

Article 4 : durée

L'association est créée pour une durée illimitée.

Article 5 : siège social

Le siège social de l'association est fixé à Paris, au ?? rue ?? pour réception du courrier postal.

Il pourra être transféré par décision de l'Assemblée Générale extraordinaire se prononçant à la majorité qualifiée des deux tiers des membres.

Article 6 : membres

L'association se compose de membres adhérents.

Les membres adhérents sont les personnes impliquées dans la vie de l'association. Ils versent une cotisation fixée par le règlement intérieur. Ils assistent aux assemblées générales avec voix délibérative. Ils sont électeurs et éligibles.

Les membres de l'association sont abonnés aux listes de diffusion de l'association (mailing list), notamment la liste de diffusion : ???.

Article 7 : conditions d'adhésion

Pour faire partie de l'association, il suffit d'en faire la demande auprès d'un membre du bureau, de s'acquitter de sa cotisation et de signer physiquement la charte fixant les principes de l'association. Pour faire partie de l'association en tant que membre, chacun doit communiquer une adresse électronique (courriel).

- Attention aux conditions d'application concrète de la charte dans des cas typiques.
- Les étudiants, participants, etc doivent ils être forcément adhérents.

Article 8 : cotisations et donations

Sont membres, celles et ceux qui ont pris l'engagement de verser annuellement la somme fixée pour la cotisation. A la création de l'association, la cotisation est fixée à un euro. Cette somme peut-être modifiée par décision de l'Assemblée Générale se prononçant à la majorité simple.

Tous les membres peuvent faire des donations à l'association en plus de leurs cotisations.

- Attention aux donations, cf Crozemarie

Article 9 : radiations

La qualité de membre se perd par la démission ou le décès de la personne physique. La radiation peut être prononcée sur simple décision de la majorité des membres du bureau, après notification à l'intéressé, lequel pourra être entendu à sa demande. Le bureau n'a pas à motiver sa décision. Le membre radié pourra faire appel de la décision devant l'assemblée générale.

Les motifs de radiation sont notamment : le non paiement de la cotisation, le non respect des règles statutaires, la violation notoire de la charte de l'association, le non respect des intérêts de l'association ou l'atteinte à sa réputation.

Le membre **radié** est désabonné des listes de diffusion.

Article 10 : affiliation

L'association ne peut adhérer ni à une autre association, ni à une union, ni à un regroupement.

*** A discuter : mesure anti-récupération**

Article 11 : bureau

L'association est administrée par un bureau, composé de trois personnes au moins dont un coordinateur, un trésorier et un secrétaire. Les membres du bureau sont élus pour un an par l'assemblée générale. Ils sont rééligibles.

Dans l'intervalle qui sépare deux assemblées générales et en cas de défaillance de certains de ses membres, le bureau peut pourvoir provisoirement à leur remplacement, en cooptant des personnes choisies parmi les adhérents de l'association. Leur remplacement définitif intervient à la prochaine assemblée générale. Les pouvoirs des membres ainsi cooptés prennent fin à l'époque où doit normalement expirer le mandat des membres qu'ils remplacent.

Les décisions du bureau sont prises à la majorité des voix. En cas de partage, la voix du coordinateur est prépondérante.

Le coordinateur est chargé d'exécuter les décisions de l'Assemblée Générale et d'assurer le bon fonctionnement de l'association. Il représente légalement l'association dans tous les actes de la vie civile. Le coordinateur convoque les assemblées générales et les réunions du bureau. Il fait ouvrir et fonctionner au nom de l'association tout compte auprès de toute banque ou établissement de crédit. Il peut déléguer à un autre membre de l'association certains des pouvoirs ci-dessus énoncés.

Le trésorier est chargé de la gestion de l'association. Il perçoit les recettes et effectue les paiements, il tient une comptabilité régulière de toutes les opérations et rend compte à l'assemblée générale qui statue sur la gestion. Comme le coordinateur, il fait ouvrir et fonctionner au nom de l'association tout compte auprès de toute banque ou établissement de crédit.

Le secrétaire est chargé de tout ce qui concerne la correspondance et les archives. Il rédige ou fait rédiger les procès-verbaux de réunions des assemblées générales et du bureau. Il en assure la transcription sur les registres, notamment le registre spécial prévu par la loi et le registre des délibérations. Il est en charge, en général, de toutes les écritures

concernant le fonctionnement de l'association, à l'exception de celles qui concernent la comptabilité.

Article 12 : assemblée générale

L'assemblée générale comprend tous les membres à jour de leur cotisation.

Le coordinateur, ou à défaut un membre du bureau, préside l'assemblée générale.

Annuellement, le coordinateur expose devant l'assemblée générale la situation morale de l'association. Le trésorier rend compte de sa gestion et soumet le bilan à l'approbation de l'assemblée. L'assemblée générale approuve les comptes de l'exercice clos, vote le budget de l'exercice suivant, et pourvoit, s'il y a lieu, au renouvellement des membres du bureau. L'assemblée générale amende et vote l'ordre du jour. Elle délibère sur toute question portée à cet ordre du jour.

Le rapport moral de l'association et les comptes sont exposés sur le site web de l'association à l'url suivante : <https://luniversitevolante.org/>

Une assemblée générale peut également être convoquée à tout moment à l'initiative du coordinateur, de la moitié des membres du bureau ou du tiers des membres de l'association ayant le droit de vote. Une assemblée générale extraordinaire doit obligatoirement être convoquée pour décider toute action en justice.

A l'exception des dispositions des articles 5 et 14, les décisions sont prises à la majorité simple des voix.

Article 13 : dissolution

La dissolution de l'association peut être prononcée par les deux tiers au moins des membres présents ou représentés à l'assemblée générale convoquée à cet effet. Un ou plusieurs liquidateurs sont alors nommés à la majorité simple et l'actif, s'il y a lieu, est dévolu, conformément à l'article 9 de la loi du 1er juillet et au décret du 16 août 1901.

Article 14 : charte

Les présents statuts sont complétés par une charte qui peut être modifiée par décision de l'Assemblée Générale se prononçant à la majorité qualifiée des deux tiers des membres.

Commission N° 2 : Lancement du questionnaire en ligne pour notre public

La commission débute par un résumé des échanges de la semaine dernière et sur les plate-formes de discussion, avant la lecture de la version actuelle du formulaire.

Plusieurs amendements sont proposés à celui-ci :

- il est décidé de demander aux futurx étudiantx s'ils seraient intéressés par des cours en lignes soit sous formats MOOC, cours retransmis avec questions aux profs en direct (mais problèmes logistiques sans doute trop importants), cours écrits avec une version lue pour les dyslexiques et les malvoyanx, versions traduites etc. Il est aussi envisagé une possibilité d'avoir un référent par région qui, bien qu'il ne soit pas le professeur qui fait le cours, pourrait (par exemple une fois toutes les dix heures, une fois par semaine...) répondre aux questions des élèves. L'importance de prévoir ce genre de dispositifs pour les personnes à mobilité réduite ou habitant des zones géographiquement isolées est rappelée. Cependant, cela demanderait une organisation importante et pose la question de la méthode de "validation" des cours, s'il y en a une. On insiste également sur l'importance de se rencontrer en chair et en os pour construire des choses ensemble et sur l'opposition aux cours vidéodiffusés de nombreuses associations étudiantes (notamment à Nanterre).
- il est décidé de transformer la mention de "diplôme" par "certification" ou "qualification", qui laissera moins d'ambiguïté sur ce que les étudiantx peuvent réellement espérer obtenir au sein de l'Université volante (en tout cas en l'état actuel des choses). Il est rappelé l'importance d'un tel certificat pour obtenir une place via ParcoursSup l'année suivante (à condition que les lettres de motivation soit réellement lues) voire en cours d'année ; cela pourrait également être utile pour l'obtention de titres de séjours.
- transformer la liste de domaines pour faire un tableau avec les domaines en vertical et ce qui est attendu du niveau ou de l'intensité des cours de l'autre ("Par simple curiosité", "Pour obtenir une certification", "Pour découvrir en envisageant une poursuite d'études dans ce domaine")
- modifier la formulation de la question (champs libre) sur les handicaps à la scolarité. Ancienne version : "Aménagements nécessaires à votre scolarité". Nouvelle version : "Avez-vous des problèmes particuliers qui peuvent avoir un impact sur votre scolarité ou vos déplacements ? Si oui, précisez lesquels. Quelles solutions pourrions-nous mettre en place pour y remédier ?"
- la version du texte introductif actuellement en ligne ne suscite pas de débat (la question du type de féminisation est cependant rapidement abordée en toute fin de commission ; il est décidé de laisser tel quel). Il est également décidé d'ajouter une mention aux mouvements des sans-facs dans les universités dans le texte introductif.

Sur le plan de la communication, il est rappelé l'importance d'être très clair sur le fait qu'on ne puisse pas promettre un statut d'étudiant et une diplomation ; il faudra notamment y faire très attention dans la traduction du texte. Sur la question de la traduction, quelqu'un se propose pour faire une version anglaise et quelqu'un pour une version en espagnol. On devrait également pouvoir trouver quelqu'un pour des versions arabe et somali.

Il est suggéré de se mettre en lien avec la INJA (institut national des jeunes aveugles) et les associations de malentendants car très peu de formations sont adaptées pour ces publics actuellement.

Il semble indispensable d'avoir un lien avec les groupes de sans-facs (qui existent au mois à Paris I, VIII et X) qui prévoient des actions pour forcer l'inscription. Cependant, il est souligné qu'ils sont actuellement, pour certains, opposés au projet de l'université volante, en y voyant un moyen pour l'État de se désinvestir des facs publiques. Il est proposé d'aller distribuer un papier avec l'adresse du formulaire/discuter avec les gens ce lundi 9 septembre à 14h devant la Sorbonne où une tentative pour forcer les inscriptions aura lieu.

Il est enfin suggéré d'augmenter la communication sur Facebook, Twitter voire Instagram pour toucher les lycéens et migrants plus efficacement. Il est proposé de faire un Facebook recensant toutes les initiatives en réponse à ParcoursSup et permettant aux lycéens de s'y retrouver."

Commission N° 3 : Comment harmoniser les ensembles de cours proposés? Quelles différences avec les universités existantes? Comment les ancrer en recherche?

1. Quelles différences avec les universités existantes?

Jacqueline:

Cours manuel: Rien sur les cours manuels

Complexe par rapport au ECs et les cours intello des profs de fac.

Pôle innovant lycéen.

Jacques :

Ajouter des définitions dans les mots qu'on utilise; les mains à la pâte; mes mains dans le cambouis; remettre en cause l'opposition corps/esprit; attention : il peut y avoir des cours manuels qui sont pour satisfaire le patronat

Anne-marie:

Description d'un cours en FLE avec des étrangers

Description d'un cours en immersion. Groupe mixte français-étranger est dynamisant.

Travail en groupe avec émergence d'une synergie. Objectif: écriture de texte.

Sophie:

Echange sur la pédagogie

Que s'est-il dit sur les diplômes sur discord ?

Maxime :

Réflexion sur l'interaction entre cours de transmission

Corinne:

Université qui se démarque de l'existant en s'ancrant sur une pédagogie non imposée et sur d'autres méthodes.

De grands cours fondamentaux sur la durée.

Des cours qui discutent entre eux. Il faut que les équipes pédagogiques puissent discuter entre elles.

Volonté d'inclure la durée.

En tant qu'enseignante en économie, clivage entre les économistes orthodoxes et les économistes hétérodoxes.

Sophie

On ne va pas imposer ce que l'on veut faire.

Très grande diversité dans l'université volante.

Problème de la multidisciplinarité

Jacqueline:

Pour répondre à ce qui a été dit, ne pas demander aux étudiants ce qu'ils veulent. Si l'on fait cela, les étudiants vont être très normatifs.

Grammaire des sciences pour comprendre le monde.

Peur pour l'histoire de questionnaire.

Anne-Marie:

Mal à imaginer de demander à des étudiants ce qu'ils veulent.

Manque de culture générale. A travers l'image, on peut enseigner beaucoup.

Transmettre l'image et leurs écritures de leur propre vie.

Philippe Garel est aussi important que Bresson.

Point d'accroche : le cinéma.

Jacques:

Liberté pédagogique et de recherche fondamentales.

Nouvelle pédagogie : Inclure l'émotionnel dans le cours (faire de la biologie en incluant l'écriture, l'art, la musique, la cuisine...). Penser l'ensemble du vivant de la molécule jusqu'à la société. Faire de la pédagogie péripathéticienne. Que la volante et ses cours soient objet de recherche.

Pascal:

On ne peut pas présumer ce que les futurs étudiants veulent.

Interroger les lycéens qui seraient susceptibles d'être intéressés, cela pourrait être intéressant.

Faire la dialectisation entre pratique et théorie.

Faire des cours longs.

Reprendre la maîtrise du temps.

De nouveaux contenus: je ne suis plus libre à l'université de définir les objets de cours.

En 1993, un cours de poétique de texte (Théorie de la littérature). Il y a cinq ans, il a été imposé de faire un cours de poétique et de stylistique.

Promouvoir liberté sur les contenus et la durée.

Sophie:

Quel sera le public ?

Est ce que n'importe qui peut venir dans le cours?

Vu la diversité, faire un atelier de lecture.

Faire les règles du jeu en fonction du public mais aussi négociation avec les étudiants. Je ne ferai pas n'importe quoi.

Avant février, pas un interstice dans mon emploi du temps.

Temporalité et durée du cours. Temps entre deux séances pour pouvoir étaler la réflexion. Pas des semestres en 12 semaines.

Recherche sur un ensemble de cours avec possibilité de démarrer une recherche sur plusieurs thématiques

Gabi:

Rassembler les collègues pour travailler sur des thématiques proches : binôme et plus, avec de l'interdisciplinaire. Des passerelles.

Estelle :

Archi et urbanisme, sujet de recherche avec Centre de la cité des sciences et des techniques. Approche bergsonienne. La tête dans les étoiles et les mains dans le cambouis. Un architecte peut devenir économiste. Donc au CNAM.

Être globale et sortir du saucissonnage.

Modifier les points de vue. Faire des ramifications. Accompagner les personnes pour avoir une tête bien faite et pas une tête bien pleine.

Pascal:

Envie de travailler avec toutes les personnes.

Travailler dans une équipe pédagogique.

La notion d'équipe pédagogique doit faire l'objet d'une réflexion critique

Le laboratoire de recherche peut être composé de l'ensemble des enseignants de l'équipe pédagogique.

Formation professionnelle ou professionnalisante: réflexion sur ces points.

Les savoirs conceptuels sont de facto professionnalisants car ces savoirs sont contingents à une théorie du sens.

Jacqueline:

Les étudiants avec moins de spécialisations professionnelles trouvent plus facilement de travail que ceux qui sont spécialisés.

Questionnement sur recherche et production de recherche ?

Jacques:

Est ce que l'on peut faire une expérience de construction de cours pour voir si l'on peut mettre en action ce que l'on a dit ?

Maxime:

Faire aussi une synthèse sur les principes pédagogiques qui émergent et qui différencient l'université volante de l'université classique

Synthèse Point 1 sur les différences et spécificités des enseignements de l'Université volante :

- Possibilité de proposer un objet d'étude en vue de créer une formation = appel à proposition de cours (= des thèmes sur lesquels les enseignants puissent se greffer)

- *Dialectiser manuel/conceptuel, théorie/pratique*
- *(Re)Affirmer la liberté pédagogique et la liberté de recherche des enseignants. Liberté pédagogique et liberté de recherche sont liés*
- *Travailler non seulement le transdisciplinaire mais aussi des formations qui permettent d'associer plusieurs disciplines, voire des métiers*
- *Déconstruire l'approche réductionniste disciplinaire et prendre en compte une vision globale*
- *Être libre de la durée de son cours*
- *Pouvoir établir des règles sur le nombre d'étudiants qui peuvent être accueillis*
- *Introduire si possible une pensée complexe dans l'approche pédagogique.*
- *Les savoirs conceptuels sont de facto professionnalisants*
- *Réintroduire la pensée complexe*

Actualisation des cours et construction de blocs cohérents

Sylvain :

Proposer aussi des parcours classiques
Afficher les mêmes mots-clefs

Jacqueline

Les parcours ont complètement changés

Pascal : Passer par les listes Sciences en Marche ou SLR

Sophie:

Sans diplôme, ils ne pourront pas aller vers un master.

Sylvain:

Que signifie STM ?

Se réapproprié la langue et faire attention aux acronymes.

Elle faut aller chercher les lycéens

Jacques : Il faut complètement sortir des cadres car il n'est pas possible d'être dans les cadres nationaux. Nous ne pouvons pas délivrer des diplômes nationaux ou des diplômes universitaires

Pascal: Il est possible de délivrer des diplômes labellisés université volante.

Plaidoyer pour la psychanalyse.

Jacqueline:

Diplomes nationaux.

On propose la validation des acquis (VAE).

Sophie:

Recrutement de ces étudiants avec des équivalences.

Question des équivalences nationales et internationales

Guadalupe:

Articulation entre certification et mobilité étudiante peut se faire par validation d'acquis.

Jacques : rappels sur le cadre réglementaire de l'entrée en master.

Ancien enseignant en Algérie :

Discussion sur la reconnaissance de l'université et témoignage personnel sur les équivalences entre diplômes et sur l'université comme principe fondamental.

Pascal:

Différents types de cours et parcours libres.

Type de diplôme.

Theo:

Intérêt d'un diplôme versus un parcours libre.

Jacques :

On ne peut rentrer dans le cadre National. Il faut réinventer un type de diplomation et des modes de reconnaissance du diplôme.

Hélène :

Bien commun

Sylvain:

En support de biens communs et de l'émergence

Synthèse point 2 Comment harmoniser les ensembles de cours proposés?:

- *Importance de proposer des parcours compréhensibles par les lycéens, avec des concepts qui soient des repères*
- *Faire un travail de communication pour associer davantage les collègues de sciences exactes et expérimentales*
- *Réfléchir sur la diplomation, sur sa nature même : inventer de nouveaux diplômes, des possibilités de parcours ouverts, de parcours libres.*
- *Faire en sorte qu'un diplôme de l'université volante ait une valeur propre*
- *Problème des équivalences et de l'accès en master*
- *Des formations qui intègrent déjà la question de la formation des futurs enseignants et chercheurs de l'U V*

Point 3 : Comment ancrer les enseignements et la recherche ?

Jacqueline:

Ne pas être branché sur la seule problématique enseignants/chercheurs.

Pascal:

Piste 1: Ancrage des formations sur des laboratoires de recherche constitués à partir des enseignants.

Cela implique que chaque formation s'appuie sur la recherche (Jerome Valluy)

Sylvain: bénévolat ou pas ?

Pascal: En aucun cas, il n'est souhaitable d'avoir pour les précaires un travail bénévole.

On pose aussi la question des moyens.

Ulrich:

Potentiel conflit avec les structures existantes

Jerome:

Si on s'installe dans l'université existante, il faut proposer des choses différentes.

Jacques :

La recherche c'est pas les labos. C'est produire des connaissances. Les labos actuels visent à chercher de l'argent. Il y a de la recherche sans moyens financiers.

Pascal:

Il est important d'avoir des publications qui soient signées avec la label université volante.

Recherche dans un laboratoire volant (POLART). Signature d'abord entre son laboratoire et le label POLART/Poétique et politique de l'Art.

Corinne

Il faut penser aux masters et doctorats pour avoir de futurs enseignants et docteurs de la Volante.

Judith:

Existe-t-il des conditions d'entrée ?

Comment se situe le cadre ?

Il faudrait imaginer le cursus LMD.

Jacques :

Intervention sur Bourbaki : construire une réalité virtuelle pour découvrir de nouvelles formes.

Prof BS:
Pensée complexe sans la pédagogie qui l'accompagne.

Synthèse thème 3 : Comment ancrer les enseignements et la recherche ?

- *Ancrage des formations sur des laboratoires de recherche constitués à partir des enseignants.*
- *Prospecter du côté des métiers manuels*
- *Nécessité de laboratoires transversaux*
- *Inventer de nouvelles structures pour la recherche qui ne reposent pas sur le seul financement*
- *Importance de publication signées UV*

Troisième partie : Restitution et plénière

Groupe de travail n° 1:

Lecture des statuts par Léo:
Association de type association loi 1901

Dans le dossier association:

- 1) Règlement intérieur
- 2) Charte

Bureau: 1 coordinateur, 1 trésorier, 1 secrétaire.

Amendement mis au vote:

*Le trésorier ne peut engager seul une somme de plus de 100 euros.
Au delà de 100 euros, il doit avoir l'accord de l'AG des membres (ou à défaut une majorité simple obtenue des adhérents par un vote électronique).*

*18 pour
2 Contre
Abst : 4*

Commission n°2:

Juliette:

Bilan des interventions sur la mailing liste et modification du formulaire
Nanterre est plutôt contre l'université volante car ils veulent forcer les inscriptions de ceux qui ne sont pas inscrits
Relancer un compte facebook et un compte google
Préciser sur le formulaire les lieux où ils peuvent étudier
Proposer des cours en ligne
Avoir un référent pour les cours en ligne.
Question sur handicap et impact sur les études qui peuvent être suivies.
Niveau souhaité (base, spécialisation)
Traduction en anglais et éventuellement dans d'autres langues (volontaire pour l'espagnol).

Attestation et certificats de qualification et non des diplômes

Sylvain:

Il existe des praticiens de la langue des signes et intérêt de les contacter

Pascal:

Existe-t-il une volonté forte d'aller vers les cours en ligne ?

Il est important de parler plutôt aux **ressources en ligne** plutôt que de cours en ligne.

Sylvain:

Est ce que l'on envisage des interventions spécifiques vers les bacheliers ou non bacheliers ?

Juliette:

Communication via réseaux sociaux

Pascal:

A mettre à l'ordre du jour pour le 29 août

Jacqueline:

Proposition d'aller vers les lycées alternatifs.

Les candidatures à ces structures alternatives peuvent être intéressantes pour l'université la Volante.

Pierre:

Il existe des structures nuits debouts qui serait d'accord pour participer.

Note JH: c'est une proposition de labellisation de cours et lieux de cours.

La labellisation nécessite l'écriture d'une charte.

Pascal:

Au sujet des statuts on pourrait faire appel à la compétence d'un ou deux juristes pour savoir ce qui est possible, ce qui est obligatoire

Theme 3

Travail sur trois thèmes

Différence avec ce qui est proposé par les universités existantes

Cohérences de blocs de formation

Articulation entre formation et recherche

Cf le compte-rendu ci-dessus pour les synthèses sur ces trois points

Faire appel à des savoirs pratiques à enseigner

La différence entre savoir théorique/savoir pratique disparaît dès que l'on se propose de construire quelque chose.

Faire des ateliers de constructions de machines qui servent pour la construction de futures salles de TPs.

Sebastien;

Projets éphémères qui a pour but de construire méthodes et moyens pour s'attaquer à un problème (par exemple dépollution d'un sol,)

Projet de recherche-action sur des défis sociétaux.

Projet "com' un jeux"

Liaison recherche-action et médiation.

Nécessité d'un travail de dialogue entre commission 2 et commission 3.

Ne surtout pas lancer pré-inscription toute de suite. Rien avant le 22 septembre

Pierre:

Il faut démarrer même dans le flou. Le flou peut être moteur.

Formulaire la volante pourquoi faire ?

Résultat de ce formulaire:

A mettre sur le wiki ?